

POLICE GÉNÉRALE.

Passé-Port
à l'Étranger,
valable pour un an.

DÉPARTEMENT
du Cantal

Registre
N° 29

SIGNALEMENT.

Âgé de 50 ans
taille d'un mètre

71 centimètres

cheveux brun

front élevé

sourcils châtains

yeux gris

nez long

bouche moyenne

barbe châtaine

menton rond

visage ovale

teint rosé

SIGNES PARTICULIERS:

Signature du Porteur:

Boulmière



EMPIRE FRANÇAIS.

(P. É.)

Passé-port à l'Étranger,
valable pour un an.

AU NOM DE L'EMPEREUR,

Nous *Préfet du Cantal*

requérons les Autorités civiles et militaires de l'Empire Français,
et prions les Autorités civiles et militaires des États amis ou alliés
de la France, de laisser passer librement le *Sr.*
Balmisse Antoine, Coulanges,
nati de *Saint-Harnet*
demeurant à *...*
allant à *Madrid (Espagne)*
et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-port est valable pendant quarante jours
pour sortir de France.

Fait à *Aurillac*, le vingt-deux avril 1861.

B. Le préfet



Par le Préfet:

Le Secrétaire général,

M. ...

Prix du Passé-port: DIX FRANCS.

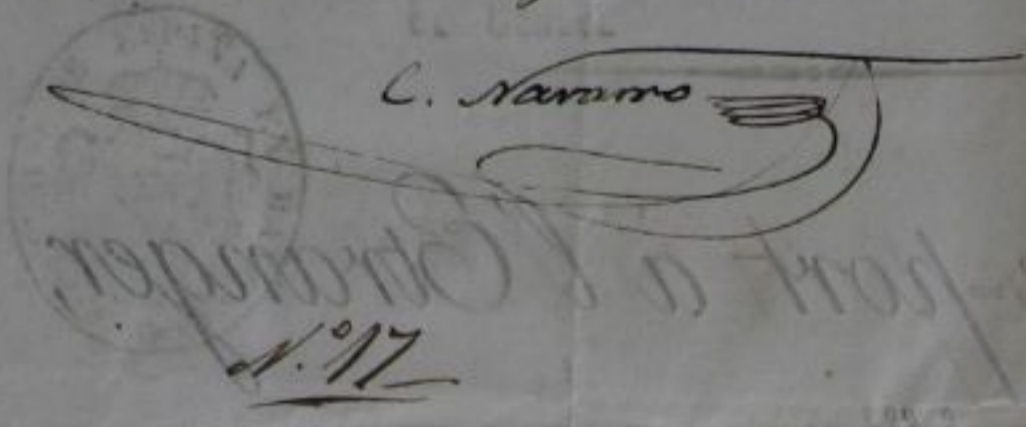
1907000

2.311

COMPLADO DE ESPAÑA
Madrid

16 Mayo 61

C. Navarro



Para el Embajador de Francia
Por favor se remita en mano
Madrid, los 4 de Enero 1862
Al Sr. Cónsul de la Embajada

Por auto
Hacer



El Sr. Sr. Sr. Sr.
Sr. Sr. Sr. Sr.

1907000

POLICE GENERALE

Case - Port

valable pour un an

DEPARTMENT

Requis

STAMP



Visto en este GOBIERNO

para el Sr. Sr. Sr.

Madrid 4 de Enero 1862

P.D.

M. Sr. Sr. Sr.

Este pasaporte es en el
Ministerio de Estado

Nota para Francia
Ofrun 8 de Enero 1862

M. Sr. Sr. Sr.